

Le 12 avril 2019

Madame Marie-Lise Côté
Directrice
Bureau de la mobilité durable
Ville de Lévis
2030, boulevard Guillaume-Couture, bureau 207
Lévis (Québec) G6W 2S6

Objet : Consultation publique sur les enjeux du projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis (Dossier 3211-05-470)

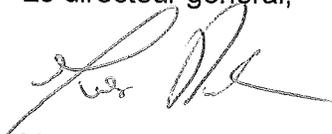
Madame,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis a été tenue par le Registre des évaluations environnementales. Celle-ci s'est déroulée du 28 février 2019 au 29 mars 2019.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Yves Rochon